

# PARIS-CANADA

Organe International des Intérêts Canadiens & Français.

## FRANCE

PRIX DU NUMÉRO: 25 Centimes | ABONNEMENTS: Un an, 12 fr. 50

Émile GIROUARD, ADMINISTRATEUR

DIRECTEUR: HECTOR FABRE

BUREAUX, 76, Boulevard Haussmann, Paris.

## CANADA

PRIX DU NUMÉRO: 5 Centimes | ABONNEMENTS: Un an, \$ 2.50

S. MARCOTTE, AGENT GÉNÉRAL, QUÉBEC

« A partir du 1<sup>er</sup> Juillet les bureaux de l'AGENCE DU GOUVERNEMENT CANADIEN et ceux du PARIS-CANADA sont transférés BOULEVARD HAUSSMANN, N<sup>o</sup> 76. »

## SOMMAIRE

Discours de Sir Charles Tupper au banquet du Devonshire Club. — Lettre d'Anvers. — Notes diverses. — A travers l'exposition. — Un voyage au Canada. — L'éra-blière. — Importance du Pacifique Canadien au point de vue militaire. — La milice du Canada. — Commerce et finance: Notes. — Bulletin commercial et financier.

## DISCOURS DE SIR CHARLES TUPPER

AU BANQUET DU DEVONSHIRE CLUB

Le Devonshire Club, de Londres, a offert un grand banquet d'honneur, le 12 juin, à sir Charles Tupper, Haut commissaire du Canada et aux agents généraux des autres colonies. Le comte de Derby présidait. Plus de cent invités avaient pris place à table. Après la santé de Sa Majesté la Reine lord Derby proposa la seule santé de la soirée, *nos hôtes*, mentionnant les noms de sir Charles Tupper K. C. M. G. Haut commissaire du Canada; de M. R. Murray Smith, C. M. G. Agent général pour Victoria; et de sir Charles Mills, K. C. M. G. agent général pour la colonie du Cap.

Après avoir fait l'éloge des divers représentants des colonies, Lord Derby ajouta qu'on ne pouvait nier l'importance, et pour les colonies de l'Empire, et pour le gouvernement impérial lui-même, du séjour de ces représentants au siège du gouvernement. Il était personnellement heureux de voir discuter à fond la question de la fédération, quoiqu'il eût lui-même des doutes sur la possibilité d'améliorer beaucoup la situation actuelle. Aucun ministre des colonies ne pourrait songer à adopter une mesure quelconque de ce genre vis-à-vis de n'importe quelle colonie, sans avoir discuté à fond la question avec le représentant de

cette colonie, et il ne pensait pas qu'un bureau de consultation *ad hoc* pût exercer une plus grande influence sur ces questions. Sa Seigneurie ajouta qu'après tout il y avait là une question qui regardait particulièrement les colonies elles-mêmes et qu'elle était certaine que toute proposition venant d'elles serait l'objet de la plus sérieuse attention de la part des hommes publics du pays.

Sir Charles Tupper se leva alors et dit :

Mylord Derby et Messieurs,

Quoique la position que j'ai l'honneur d'occuper comme représentant en Angleterre du gouvernement du Canada m'empêche de me mêler des questions qui divisent les deux grands partis de ce pays, j'ai accepté avec le plus grand plaisir l'invitation du Devonshire Club à ce banquet que je savais devoir être présidé par le Secrétaire d'Etat de Sa Majesté pour les colonies. J'ai eu l'honneur de faire la connaissance personnelle de Sa Seigneurie quand il était Ministre des affaires étrangères en 1868. J'étais alors chargé par le gouvernement du Canada de tâcher d'amener le gouvernement de Sa Majesté à modifier une décision qu'il avait adoptée sur un sujet de grande importance pour le Canada. Le Ministre des colonies me répondit que comme la question avait été discutée entre deux des départements d'Etat, et leur décision ratifiée par le Ministère, il ne lui paraissait pas possible de la soulever de nouveau, mais il eut la grande obligeance de me faire avoir une entrevue avec le noble Lord qui nous présida ce soir.

Sa Seigneurie voulut bien m'écouter avec indulgence, l'entrevue eut ce résultat que les demandes du Canada furent adoptées. De là résulta le traité de Washington qui a donné aux relations entre l'Angleterre et le Canada d'une part et les Etats-Unis de l'autre le caractère complètement cordial qu'elles ont eu depuis plusieurs années. Et je ne fais aujourd'hui que rendre justice à Sa Seigneurie en disant que depuis que j'ai l'honneur d'occuper mon poste actuel, j'ai toujours obtenu d'elle la plus bienveillante

attention pour toutes les questions qui ont pu surgir touchant les intérêts du Canada.

Je n'entends pas suivre Sa Seigneurie dans la discussion qu'elle a faite de la question particulièrement intéressante de la fédération de l'Empire. Occupant une position diplomatique, je ne puis parler avec autorité sur un sujet quelconque, qu'en présentant les vues du gouvernement que je représente, et je n'ai encore reçu aucune instruction du gouvernement du Canada sur cette question. Je puis toujours dire, néanmoins, que je vois avec le plus grand plaisir les deux grands partis politiques de ce pays parfaitement d'accord sur l'importance de maintenir intactes les relations de l'Empire avec ses colonies, et que les principaux représentants de ces deux partis s'occupent également de trouver les meilleurs moyens de consolider les liens qui rattachent les colonies à l'Empire.

Votre Seigneurie nous a dit que dans cinquante ans d'ici les liens de consanguinité seraient peut-être moins puissants qu'aujourd'hui entre les colonies et la Mère-patrie, mais il ne faut pas oublier non plus que dans cinquante ans d'ici comme aujourd'hui le trop-plein de la population de ces îles ainsi que les capitaux qui n'y trouveront pas de placement, devront chercher un débouché quelque part au dehors, et je crois pouvoir affirmer qu'il leur sera difficile de trouver ailleurs qu'en Australie ou au Canada des pays offrant plus de ressources et un emploi plus avantageux que ce que ces deux pays leur offrent dès maintenant. Mais ce n'est pas sur cette seule considération que je base ma confiance dans la permanence des liens qui unissent les colonies à l'Empire. Les habitants des parties éloignées de l'Empire aiment les institutions anglaises, parce qu'ils pensent trouver sous leur égide une plus parfaite garantie pour leurs propriétés, leurs biens et leur vie que sous n'importe quelle autre forme de gouvernement.

Vous me permettrez de vous parler de la grande dépendance de la couronne d'Angleterre que j'ai l'honneur de représenter. Je suis très heureux de vous dire que le progrès du Canada, depuis l'adoption de

la confédération en 1867, peut parfaitement soutenir la comparaison avec celui de la grande République au Nord de laquelle nous sommes situés. Et qu'il me soit permis de dire en passant que si le gouvernement de Georges III avait eu l'opinion et les avis d'un Franklin ou d'un Adams, ou des autres grands hommes de ces colonies, en supposant qu'ils eussent été alors agents généraux de leur pays dans la Métropole, et si on leur avait prêté l'attention que l'on nous accorde, à nous, aujourd'hui, les cinquante millions d'hommes de la grande République jouiraient peut-être encore des inestimables bienfaits des institutions anglaises.

Je ne me propose pas, dans une occasion comme celle-ci, de vous ennuyer avec des chiffres pour vous démontrer le progrès considérable de nos affaires et de notre revenu public, mais comme simple indice de notre prospérité, je me contenterai de dire que les dépôts dans nos banques d'épargne qui, en 1868, n'atteignaient pas 400,000 livres sterling, représentent aujourd'hui 11,000,000 sterling; que l'excédant de nos revenus, depuis quatre ans, est de près de 4,000,000 sterling; que nous avons des canaux d'une longueur de 70 milles, qui nous assurent une navigation ininterrompue de 2,260 milles, depuis le détroit de Belle-Isle jusqu'à Port-Arthur, sur le Lac supérieur; et qu'à la fin d'août prochain nous aurons complété 10,000 milles de chemin de fer y compris le grand Transcontinental, qui relie Halifax à Port-Moody, sur le Pacifique.

Telle est la situation prospère de nos finances que, malgré l'énorme subside que notre Gouvernement a accordé pour assurer l'achèvement du Transcontinental, nos charges publiques, pour intérêt de la dette, ont diminué de 40,000 livres sterling depuis 1879.

Vous me demanderez peut-être pourquoi nous avons donné à la Compagnie du Pacifique canadien 25,000,000 d'acres de terre et 11,000,000 sterling? Je réponds qu'il était d'une importance vitale, pour le Canada et pour l'Empire lui-même que, possédant la moitié du grand continent Nord américain, nous établissions des moyens de communication faciles et surtout rapides qui nous permissent d'ouvrir au monde entier l'accès à nos 200,000,000 d'acres de terres fertiles. Ces terres contiennent ce qui reste de la grande zone productive de l'Amérique du Nord. Nous avons pensé, de plus, qu'une œuvre nationale de cette immense importance devait être assise, dès le début, sur une base commerciale sûre et incontestée, afin de lui faire produire des bénéfices satisfaisants pour les capitalistes qui placeraient leurs fonds dans l'entreprise. Nous avons déjà prouvé la sagesse de notre politique à cet égard. Il y a quelques semaines, nous avons pu transporter toute une batterie d'artillerie de Montréal à Winnipeg en trois jours, faisant ainsi ce que lord Wolseley, malgré des miracles d'énergie, n'avait pu faire en trois mois, en 1870.

Notre Transcontinental ne va pas seulement développer avec une grande rapidité

les merveilleuses ressources du Canada, mais il va aussi rapprocher de près de 1,000 milles de Londres le Japon et tout l'Orient, relativement même à la route par New-York et San-Francisco. Et qui peut dire, étant données les complications qui peuvent surgir d'un jour à l'autre en Europe, que le gouvernement de Sa Majesté ne sera pas bientôt heureux de pouvoir se passer du canal de Suez pour entretenir des relations suivies et certaines avec le Japon, la Chine, l'Inde et l'Australie?

Je ne veux pas abuser de l'indulgence que vous voulez bien m'accorder, placé comme je le suis entre vous et mes honorables amis, MM. Murray Smith, et sir Charles Mills; mais je ne puis terminer sans dire un mot de la promptitude avec laquelle a été réprimée la malheureuse révolte qui s'est produite dans le Nord-Ouest du Canada. Je sais que vous partagez pleinement avec moi la haute satisfaction que nous ressentons d'avoir démontré que nous étions en mesure de maintenir l'ordre et la loi dans l'immense région qui était naguère exclusivement au pouvoir de tribus sauvages. L'empressement avec lequel nos volontaires de toutes les parties du pays ont répondu à l'appel aux armes, subissant sans murmures les fatigues considérables causées par les immenses marches qu'il leur a fallu faire, et montrant un courage qui aurait fait honneur à de vieilles troupes contre des ennemis toujours invisibles, tout cela fait voir que nos jeunes gens sont de tous points dignes des races dont ils sont sortis, et qu'ils ont montré en Amérique une bravoure égale à celle dont les Anglais ont fait preuve au Soudan.

Je ne dois pas oublier de remercier ici Son Altesse Royale le duc de Cambridge de nous avoir donné, dans le général Middleton, un commandant digne des hommes qu'il a dirigés avec tant de courage et d'habileté, et qui a montré toutes les grandes qualités qui sont nécessaires dans un poste aussi important. Un mot encore et je termine. Je vois quelques journaux ici — de ceux qui tirent leurs informations de la presse américaine et non de la presse canadienne — exprimer la crainte que les sympathies des Canadiens français catholiques de la province de Québec pour les rebelles ne nous exposent à une guerre de religion. Vous comprendrez combien peu d'inquiétude peut exister à cet égard quand je vous aurai dit que les mesures qui ont été prises pour la répression de la rébellion, mesures qui auraient fait honneur à votre département de la Guerre, ont été prises par mon ancien collègue, l'honorable A.-P. Caron, ministre de la milice, un Canadien français catholique, et que des membres importants de la Chambre des communes du Canada, Canadiens français catholiques, ont été les premiers à se mettre à la tête de leurs régiments et à conduire leurs compatriotes sur le champ de bataille pour faire reconnaître la suprématie de la loi et des institutions britanniques.

## LETTRE D'ANVERS

Anvers, 21 juin 1885

Sir Charles Tupper est venu passer ici quelques jours pour juger par lui-même des mesures qui ont été prises pour rendre la section canadienne tout à fait digne de l'attention des visiteurs. Il a recueilli de tous côtés des témoignages non équivoques du vif intérêt que provoquent l'ensemble de notre exposition et le bel arrangement des produits exposés.

A son passage, sir Charles a désigné les jurés qui seront appelés à représenter les intérêts canadiens. Ils sont au nombre de sept avec adjonction possible de quatre jurés supplémentaires. Le commissaire général a pensé avec raison qu'il était utile de choisir autant que possible des hommes qui, par la nature de leur emploi et le cours de leurs travaux, étaient constamment amenés à s'occuper des diverses questions qui touchent le Canada. Il a en conséquence nommé trois des employés du bureau de Londres: le secrétaire, M. J. G. Colmer; M. John Dyke, notre agent à Liverpool, et M. C. F. Just, fonctionnaire qui possède de rares aptitudes et qui sait, outre l'anglais, le français et l'allemand. Il a ensuite désigné M. R. Berns, depuis tant d'années notre agent à Anvers, puis M. Robert Gray, un ami fidèle du Canada, M. T. H. Grant, ancien membre de la Chambre de commerce de Québec, et M. Hector Fabre.

Le nombre des récompenses mises à la disposition du jury international, pour les expositions collectives ou individuelles, est réglé comme suit: 50 diplômes d'honneur; 400 diplômes de médaille d'or; 1,000 diplômes de médaille d'argent; 1,500 diplômes de médaille de bronze, et 1,500 diplômes de mention honorable.

Le jury supérieur se compose du commissaire général du gouvernement de Belgique, du secrétaire général du commissariat général, des présidents et vice-présidents des jurys de groupe. Il prononce sur les diplômes d'honneur; les jurys de classe prononcent, définitivement, sur les diplômes de médaille de bronze et de mention honorable, et en premier ressort, sur les diplômes d'honneur et les diplômes de médaille d'or et d'argent.

Voici maintenant la distribution des jurés canadiens: 1<sup>er</sup> groupe. — Education et enseignement, matériel et procédés des arts libéraux. — M. C. F. Just.

2<sup>e</sup> groupe. — Mobilier et accessoires. — M. R. Berns.

3<sup>e</sup> groupe. — Tissus, vêtements et accessoires. — Non encore désigné.

4<sup>e</sup> groupe. — Industries extractives. Produits bruts et ouvrés. — M. T. H. Grant et M. Hector Fabre.

5<sup>e</sup> groupe. — Outillage et procédés des industries mécaniques. — M. Robert Gray.

6<sup>e</sup> groupe. — Produits alimentaires. — M. John Dyke.

7<sup>e</sup> groupe. — Navigation et sauvetage. — M. J. G. Colmer.

L'Infante Isabelle d'Espagne, sœur du

roi Alphonse, a visité la section canadienne au moment même où sir Charles Tupper s'y trouvait. Elle a exprimé le désir que notre commissaire général lui soit présenté et lui a fait le plus gracieux accueil.

Notre excellent ami, M. Henri de Lamothé, est venu nous faire une courte visite et nous revient très prochainement comme membre du jury, délégué de la Régence de Tunis.

## NOTES DIVERSES

Notre déménagement, que nous avons annoncé à nos lecteurs dans notre numéro du 17 juin, ne nous a pas laissé le temps de faire paraître le *Paris-Canada* la semaine dernière.

A partir d'aujourd'hui, 1<sup>er</sup> juillet, les bureaux de l'agence du Gouvernement Canadien, et ceux du *Paris-Canada*, sont transférés boulevard Haussmann, n<sup>o</sup> 76.

M. Emile Girouard, administrateur du *Paris-Canada*, est rentré à Paris la semaine dernière, de retour d'un voyage au Canada, pendant lequel il s'est occupé des affaires de notre journal.

L'abbé Proulx est allé passer une quinzaine en Bretagne et partira très prochainement pour le Canada.

L'honorable M. Lacoste, Mlle Lacoste et M. Guy Lusignan sont partis samedi pour Rome ainsi que M. J.-L. Archambault.

Le juge Berthelot se trouve également à Rome.

Le *Monetary Times* affirme que la construction du chemin de fer pour le transport des navires entre la baie de Fundy et le golfe St-Laurent est une affaire décidée. Ainsi les navires de 1000 tonneaux et au-dessous pourront aller de Montréal ou Québec à St-Jean (Nouveau-Brunswick) sans faire le tour de la Nouvelle-Ecosse, dont les côtes sont dangereuses sur plusieurs points. Le voyage sera abrégé de 600 milles. Ce chemin de fer aura 47 milles de longueur et le gouvernement Canadien lui accorde un subside annuel de 300,000 dollars pendant vingt ans à dater de sa mise en opération.

On écrit de la Baie St-Paul à la date du 1<sup>er</sup> juin : Les travaux des semailles sont presque tous terminés en cette paroisse, hors quelques cultivateurs des concessions. C'est une avance d'à peu près quinze jours sur les années dernières et il s'est semé, au moins, quinze pour cent de plus de grains que les années moyennes.

Les prairies ont une très belle apparence et la plupart des personnes qui s'y connaissent, s'accordent à dire que le rendement du foin sera d'au moins vingt pour cent plus élevé qu'à l'ordinaire.

Bon nombre de cultivateurs de la Malbaie ont terminé leurs semailles et, passé cette semaine, il restera très peu de grain à ensemer dans notre paroisse, dit l'*Echo des Laurentides*. Nous apprenons aussi que dans les paroisses environnant la Malbaie, les travaux sont très avancés.

En avril dernier, la puissance du Canada a retiré \$2,468,000 et dépensé \$2,162,000 : surplus \$306,000. Pour les dix mois finissant le 30 avril dernier, il y a un surplus total de revenus de \$1,030,000. On constate une augmentation considé-

nable des revenus en avril 1885 sur avril 1884. Ces chiffres montrent une amélioration sensible dans les affaires.

On nous apprend que sur plusieurs points du Canada, notamment à Saint-Jérôme, P.Q., les ponts, qui ont été enlevés par la débâcle du Saint-Laurent, vont être reconstruits en fer afin qu'ayant ainsi plus de solidité, ils puissent à l'avenir mieux résister au choc des glaces.

## A TRAVERS L'EXPOSITION

Les *Nouvelles du jour*, journal publié à Bruxelles, ont donné dans leur numéro du 25 juin l'intéressant article suivant consacré à la section Canadienne :

Anvers, 24 juin.

Nous parlions, dans un précédent article, des pays qui s'étaient distingués dans l'organisation de leur compartiment ; nous citions au nombre de ces pays, le Canada, dont l'exposition des plus intéressantes mérite, à tous égards, d'attirer l'attention.

Le Canada, dont l'entrée se trouve située près de la porte latérale de droite, se continue jusqu'à la galerie centrale, où il touche à la France, laissant à sa droite l'Angleterre et à sa gauche l'Allemagne.

Situation oblige. Le Canada a prouvé qu'il l'avait compris : placé au milieu de trois grandes nations, il tient parfaitement son rang ; la section canadienne est devenue une des attractions de notre Exposition internationale.

Les expositions des céréales en grains et en gerbes, les minerais, les bois, les machines à tricoter, les papiers peints et surtout les ameublements, sont une véritable révélation, des plus flatteuses pour l'industrie canadienne.

A signaler aussi une très belle exposition de fourrures, des peaux de buffles, d'ours et de bisons, une remarquable collection de poissons, des étoffes qui peuvent rivaliser avec les produits exposés par les fabricants européens.

L'or, — ce vil métal, comme l'appellent ceux qui n'en ont pas, — ne fait pas défaut non plus ; il y en a des échantillons admirables provenant de la Nouvelle-Ecosse.

Nous avons aussi remarqué de charmants traîneaux, de légères et gracieuses voitures d'été, et, enfin un grand canot d'écorce, que la direction des Beaux-Arts a retenu pour le Musée de Bruxelles.

Au centre de la section canadienne, on a élevé un pavillon où s'accrochent les têtes aux cornes gigantesques des buffles, des cerfs et des élans. A ce pavillon sont adossés deux larges sofas que le visiteur est bien heureux de trouver là après avoir cherché vainement, en Angleterre ou en Allemagne, un siège qui lui permette de se reposer des fatigues d'une visite à l'Exposition. On s'y assied avec d'autant plus de satisfaction que le spectacle qu'on a sous les yeux n'est pas fait pour déplaire. A droite, à gauche, partout,

quelque chose d'intéressant ou d'attrayant : ici, dans une vitrine, les armes des Peaux rouges, des massues de silex ; là, des costumes, des souliers avec des lames pour marcher sur la neige, des mocassins en peau de daim, toute espèce de colliers, de bracelets ; plus loin, des fétiches aux formes bizarres. N'oublions pas non plus les faisans, les hiboux blancs et un pélican plus heureux que celui dont parle Musset dans *la Nuit de Mai*, car il tient serré en son bec un volumineux poisson.

Le Canada, par son installation à la fois rationnelle et originale, a trouvé moyen de sortir du banal par lequel pèchent les expositions ordinaires ; il s'est mis au rang des pays qui comptent et s'affirment. Les produits exposés sont d'une valeur indiscutable et l'arrangement général séduit l'œil tout en donnant satisfaction aux chercheurs studieux.

Il faut rendre hommage à Sir Charles Tupper, le commissaire général du Canada, qui, secondé par M. Fréd. J. S. Dore, a par les soins qu'il a apportés dans l'installation du compartiment canadien, contribué à en faire un des points saillants de notre Exposition universelle.

Nous ne saurions, en parlant du Canada, oublier l'exposition particulière du Manitoba, organisée par la Compagnie du Pacifique ; cette exposition se trouve dans la galerie centrale, juste en face du Canada ; on y voit des céréales, des bois, des minerais, produits du Nord-Ouest. C'est aussi la Compagnie du Pacifique qui a ouvert la ferme du Manitoba, située dans les jardins à droite de la porte d'entrée. On s'y croirait dans les environs de Winnipeg et l'on songe aux braves chasseurs du Nord-Ouest, aux émotions palpitantes des rencontres avec les Indiens au milieu des savanes et des forêts vierges.

L'exposition canadienne est tout particulièrement intéressante au point de vue de l'émigration ; tout paraît grandiose là-bas, tout est fait pour séduire et pour plaire.

Il y aurait encore bien des choses à dire sur le Canada en lui-même et aussi sur cette Compagnie du Pacifique qui a ouvert le chemin de l'Atlantique aux Montagnes Rocheuses et poussera bientôt jusqu'à l'Océan Pacifique, traversant ainsi près de 4,680 kilomètres ; malheureusement l'espace nous manque et nous sommes forcés de terminer ayant à peine pu réussir à ébaucher la question.

Nous devons cependant remercier M. Hector Fabre, commissaire du Canada à Paris et délégué de la presse canadienne. C'est grâce à la bienveillance de notre confrère d'outre-mer que nous avons pu examiner la section canadienne dans tous ses détails.

En résumé, l'installation du Canada prouve, une fois de plus, l'importance pour un gouvernement qui veut faire bien les choses de s'inquiéter surtout du choix de ses représentants.

## UN VOYAGE AU CANADA

## DE QUÉBEC AUX MONTAGNES-ROCHEUSES

L'effet de la visite de l'Association britannique au Canada a été bien plus grand qu'on n'avait osé l'espérer. Elle a signalé à l'attention publique le Canada comme champ d'émigration pour les cultivateurs obérés et mal rémunérés de l'Europe, et des centaines de brochures répandues à des centaines de milliers d'exemplaires n'auraient pas eu autant d'effet que cette visite des hommes éminents de la science anglaise. Ce qui est presque aussi important, c'est l'impression causée dans le public par les nombreux rapports qui ont été publiés, et desquels il ressort que le Canada offre, même aux touristes dont les ressources sont limitées, et qui n'ont plus rien à voir de nouveau en Europe, un champ d'observation et de distraction qui ne le cède à aucun autre en pittoresque, ou en points de vue nouveaux pour l'esprit de l'observateur, et cela avec le surcroît d'intérêt que présente nécessairement un voyage dans des pays nouveaux qui vous procurent à chaque instant les plus agréables surprises.

Pour ces touristes qui ont déjà beaucoup vu, le Pacifique Canadien est une véritable bonne fortune.

Ils ont pu parcourir la vieille Acadie et ses intéressantes réminiscences d'un passé plein de poésie; ou visiter cette belle province de Québec autrefois colonisée avec le meilleur sang de la France; ou traverser la jeune mais grande province d'Ontario et admirer l'énergie et la persévérance de ses habitants d'origine anglaise, dont les superbes fermes bien cultivées sont couvertes des plus magnifiques espèces bovines et ovines et surtout chevalines; ils peuvent même avoir poussé jusqu'à la toute jeune province de Manitoba et remarqué ses villes et villages sortis comme par enchantement du sein de ses prairies fertiles, et déjà pourvus de tout l'attirail législatif et municipal que le progrès moderne traîne forcément avec lui; mais presque aucun d'entre eux n'a poussé au delà du Manitoba, dans ces prairies sans fin qui, aux yeux d'un Anglais habitué à sa petite île, représentent l'infini des espaces océaniques. Une fois rendu dans ces immenses pays, le touriste voit qu'il y a là tout autant matière à étude pour le philosophe et le penseur que de moyens de profits pour le spéculateur; et quant à lui-même, touriste, qui n'est ni l'un ni l'autre, et qui ne cherche que les agréables émotions du voyage, il les trouve nouvelles et complètes dans les vastes agglomérations de pics couverts de neiges éternelles que lui offre l'immense chaîne des Rocheuses. Dès qu'il gravit les premiers contreforts des montagnes, il laisse derrière lui les associations d'idées qui sont le produit de la civilisation et entre dans un monde entièrement nouveau qui leur est toujours resté étranger. Il trouvera ici des vallées que nul pied humain n'a jamais foulées, et assez de

pics gigantesques pour satisfaire le plus téméraire esprit d'aventures qui puisse surgir dans la tête du plus intrépide coureur de montagnes. Il y verra enfin de quoi satisfaire les goûts du géologue le plus avide de nouvelles découvertes dans sa belle science, et assez de plantes rares et nouvelles pour mettre sur les dents le plus studieux des botanistes.

Mais toutes ces beautés et ces merveilles seraient restées inaccessibles et inconnues au monde civilisé sans l'énergie et le patriotisme du peuple du Canada qui, en dépit d'une opposition prolongée et de toutes les prédictions imaginables d'insuccès, a poussé activement cette énorme entreprise d'un chemin transcontinental qui réunit maintenant les provinces autrefois éparses de ces immenses solitudes, et en fait une confédération homogène. Il y a quelques années seulement, on ne pouvait visiter le Nord-Ouest qu'au prix de dépenses considérables et de dangers constants pour ses membres et même pour sa vie.

L'esprit moderne d'entreprise a changé tout cela et aujourd'hui le voyageur peut prendre son wagon-dortoir à Québec ou Montréal, visiter en route Ottawa, Toronto, Niagara, le magnifique pays de Muskoka et toute l'immense région des grands lacs; puis s'embarquer sur les magnifiques steamers de la Compagnie du Pacifique-canadien qui iront le débarquer à Port-Arthur sur le lac Supérieur d'où il reprendra le chemin de fer pour Winnipeg.

Une fois dans les grandes prairies, il passera à travers de nombreux villages et des pays bien cultivés, jusqu'à Brandon et Qu'Appelle, où l'immense ferme Bell sera de sa part l'objet d'une visite du plus haut intérêt.

De là il se dirigera sur Regina, la capitale des territoires, d'où il poussera jusqu'à *Medicine Hat* et ses énormes dépôts de charbons. Arrivé à Calgary, au pied des Rocheuses, il remontera la vallée du Cheval qui rue, passera à Silver City, Lassin, contournera la base du mont Stephen et entrera dans la chaîne des Selkirks avec ses pics sans nombre, pour arriver enfin à la rivière Colombia.

Au retour, au moyen de nouveaux arrangements, il peut laisser le Pacifique-canadien à Winnipeg, et sortir du Canada à Emerson, pour visiter Saint-Paul du Minnesota, Chicago, Washington, Philadelphie et New-York, où il s'embarquera pour l'Europe.

Ainsi, en deux mois de temps, il peut visiter les principaux points intéressants du Nord de l'Amérique. Les arrangements permettent, si on le préfère, de retourner en Europe par la voie du Saint-Laurent.

Tout cet immense parcours peut se faire à des prix de passages qui étonneront grandement les Anglais, qui ont si peu l'habitude des choses à bon marché, et qui permettront à presque tous ceux qui ont un peu de loisir de s'en donner le luxe.

(Traduit du *Canadian Gazette*.)

IMPORTANCE DU PACIFIQUE CANADIEN  
AU POINT DE VUE MILITAIRE.

L'importance du Pacifique canadien, une fois terminé, sera incalculable pour l'Angleterre au moins autant que pour sa grande colonie du Canada. Son effet immédiat sera de donner plus de force, par suite de la facilité de leur envoyer des secours, aux armées ou forces auxiliaires du Canada, de l'Australie, des Indes et des colonies de l'est, de même qu'à la marine anglaise des stations dans l'Océan Pacifique, l'Australie, les Indes et la Chine. On vient de voir quelles facilités il avait fournies au gouvernement canadien pour étouffer la rébellion du Nord-ouest qui, sans lui, aurait pu devenir une affaire de la plus haute gravité.

La longueur totale du chemin est de 2,870 milles à partir de Montréal. Il est partout sur territoire anglais et est en communication avec les chemins de fer de l'Est de la Confédération. En 1870, il a fallu 95 jours pour envoyer des troupes de Toronto à Winnipeg, distance de 300 lieues, pour étouffer la première révolte des Métis.

Au printemps de 1886, le train *express* du Pacifique canadien ira de Montréal à Vancouver en 90 heures: deux fois et demie la distance qui avait exigé 95 jours en 1870. Ainsi les malles et les passagers d'Angleterre arriveront au Pacifique, par cette route en treize ou quatorze jours.

On pourra aussi transporter d'Halifax au Pacifique, en 5 jours, des troupes, munitions, équipages de navires, sans sortir du territoire anglais. La Colombie britannique et l'île de Vancouver, qui ont été jusqu'ici sans protection, vont pouvoir être défendues facilement contre une agression étrangère, le grand port d'Esquimalt allant devenir une station navale de première importance.

La compagnie du Pacifique se propose de construire une ligne ferrée jusqu'à un des ports de la Nouvelle-Ecosse ou du cap Breton, ce qui réduira le passage de Liverpool à Vancouver à onze jours, excepté pour les troupes ou munitions de guerre qui exigeront probablement un jour ou deux de plus.

La Compagnie va organiser une ligne de steamers entre son terminus sur le Pacifique avec la Chine et le Japon d'un côté, et l'Australie et la Nouvelle-Zélande de l'autre. Les passagers arriveront au Japon en 30 jours et à Hongkong en 35.

## L'ÉRABLIÈRE

La *Presse* de Montréal a publié dernièrement, sous la signature de M. Achiutre, l'intéressant article suivant sur une des vieilles industries du Canada:

Le soleil luit, la neige fond, la sève circule, allons au sucre!

C'est aujourd'hui nouvelle lune, la nuit sera froide. On veillera dans la cabane autour de ce feu pétillant et clair dont les lueurs attirent chats-huants et hiboux, et

demain matin nous reviendrons *sur la croûte!*

Les auspices consultés, on attache solidement ses raquettes et l'on part, les novices égayant les premières enjambées de la marche des culbutes ordinaires.

La récolte du sucre d'érable constitue une des plus anciennes industries du Canada; nos bons aïeux l'apprirent des sauvages.

Jadis, les procédés, l'outillage que nécessite l'opération, tout était primitif. On courrait le bois en raquettes, on entaillait l'érable à coups de hache, on fixait dans l'incision des *goudrelles*, on posait au dessous des auges en bois dur ou en cèdre, et deux seaux qu'un homme portait suspendus à un joug, servaient à convoyer l'eau d'érable; dans la cabane un simple brasier, dont la fumée s'échappait par une ouverture ménagée dans le toit, servait à l'évaporation.

Aujourd'hui, les progrès industriels ont métamorphosé l'ancien système et la récolte ne se fait que mieux et plus vite. Produit et producteurs ont gagné au changement.

Le vilebrequin a remplacé la gouge et la hache; les *goudrelles* en fer blanc, les chalumeaux de bois; les chaudières en métal, les baquets et le traîneau plat chargé d'un tonneau dans lequel on vide la sève sucrée, les seaux équilibrés du transport à la façon chinoise ou japonaise. Quant à la cuisson, des fourneaux commodes où le foyer se maintient à une température constante, ont éteint le feu ouvert et exposé à tous les vents.

La cabane de l'érablière, jadis chantier sous le ciel, est devenue une sorte d'atelier où l'on fabrique du sucre, comme aux Antilles sur les plantations.

Que la vapeur et l'électricité deviennent d'un prix abordable on les emploiera.

Inutile de rappeler ici les diverses opérations de la récolte: l'entaillage des érables, la pose des *goudrelles* et des récipients, la transvasion de la sève et son transport dans la cabane, sa conservation dans des chaudrons, puis les divers degrés d'évaporation auxquels on la soumet pour en obtenir du sirop de la *toc*, de la *tire* ou du sucre, tout cela est familier à nos lecteurs.

Ce que nous dirons, par exemple, c'est que la récolte du suc d'érable est restée une espèce de fête champêtre dans le Bas-Canada, comme la célébration du réveil de la nature.

En ces jours de printemps où la terre redevenue adolescente a toutes les exubérances de cet âge, l'on est exposé à de brusques variations de température; parfois celle-ci est délicieuse, mais le plus souvent la pluie, la bise s'en mêlent et gâtent le plaisir.

Par un beau temps, *pour les sucres*, rien de frais et de charmant comme les heures passées sous bois. La vue porte au loin à travers la clairière tout inondée de rayons; on perçoit mille bruits; la neige crie et fond, les ruisseaux sussurent, les écureuils gambadent, et *sacrent* en sautant de branche en branche; les chevaux hennissent, les chiens aboient, les travailleurs chantent; les en-

fants, les femmes se barbouillent de sucre, et planant sur le tout comme une rumeur vague, on croirait entendre chuchoter et rire aux baisers du soleil la sève emprisonnée sous l'écorce des érables et des bouleaux. On sent enfin renaître le mouvement et la vie.

C'est alors que l'on boit l'eau fraîche des érables; que l'on fait la *trempe*, c'est-à-dire que l'on mange les morceaux de pain coupés menus jetés dans la sève épaissie; que l'on confectionne les grillades de lard frais, cuites dans l'eau déjà réduite par l'évaporation; puis on casse des œufs qu'on fait bouillir dans le sirop. Ensuite vient le tour de la *tire*, que l'on fabrique en répandant sur la neige des filets de sirop qui se durcissent et que l'on croque à belles dents; ensuite la cérémonie de la *palette*, sorte d'énorme cuillère en bois où le sucre adhère et que chaque individu présent lèche tour à tour au milieu de cris joyeux et d'éclats de rire. Puis le moulage du sucre dans des moules de toutes formes et de tous calibres. Enfin la part des enfants, les œufs d'érable en sucre solide que l'on coule dans les coquilles de ceux mangés auparavant. La journée passée, l'on regagne la ferme, la ville ou le village, et la récolte achevée chaque propriétaire expédie ses produits sur le marché.

Avez-vous jamais aperçu à travers les vitrines des grands magasins d'épicerie des rues Notre-Dame et Saint-Jacques, ces pains d'érables, sculptés en bosse ou en creux, aux grains brillants et fins, à belle couleur ambrée? Eh bien, ce sont là les produits des érablières des environs de Montréal. Il en existe qui rapportent annuellement jusqu'à 1,800 livres de sucre. Nous avons vu près de Belœil un érable mesurant vingt-sept pieds de circonférence, et qui donne de deux à trois seaux par jour. Ce géant de la forêt, malgré son âge, peut supporter jusqu'à dix entailles. Mais finissons, car cette année la neige a été abondante, et, fort heureusement la récolte ne s'est pas faite *sur la feuille*, comme le disent si pittoresquement les habitants.

## LA MILICE DU CANADA

Le nombre des compagnies ne doit pas dépasser 74 pour tout le Canada. Il est fixé pour la province d'Ontario à 34, pour celle de Québec à 24, pour les provinces maritimes à 13, pour le Manitoba à 2 et enfin pour la Colombie Britannique à 1:

En recevant les armes et l'équipement, les autorités de l'établissement s'engagent, par écrit, à les prendre en charge et à les conserver en lieu sûr. Elles s'engagent aussi à former et à faire exercer régulièrement une compagnie d'au moins 40 jeunes gens âgés de plus de 14 ans, et présentent les officiers à l'approbation de l'autorité supérieure. A la tête de chaque compagnie, se trouve un capitaine assisté de deux lieutenants.

La tenue n'est pas nécessairement la même pour toutes les écoles, mais le mo-

dèle doit en être autorisé par le gouvernement. Les exercices militaires et la gymnastique doivent faire partie de l'instruction donnée dans l'établissement; ils figurent à ce titre au tableau de travail journalier. On se conforme, pour les exercices aux prescriptions des règlements sur les manœuvres, sur le service en campagne ou sur le tir. Un instructeur est fourni gratuitement par l'un des corps permanents de la Milice pendant 1 mois chaque année, ou, si cela semble préférable, pendant 2 périodes de 15 jours. L'armement et le fusil Snider-Enfield, avec sabre-baïonnette, ou toute autre arme d'un modèle réglementaire se chargeant par la culasse. L'équipement se compose d'un ceinturon, d'une cartouchière et d'un porte-sabre.

Les compagnies ainsi formées sont inspectées chaque année par l'aide-adjutant général du district. Elles ne doivent être considérées que comme des troupes d'instruction et ne sont jamais employées à un service actif.

Nous terminerons ici cette étude. Comme on a pu s'en assurer par l'exposé qui précède, le Canada est actuellement pourvu d'institutions militaires particulières, susceptibles, malgré leurs lacunes, d'assurer le maintien de l'ordre à l'intérieur et de fournir aux forces impériales un appoint sérieux contre les attaques du dehors.

L'organisation des milices canadiennes présente sans doute encore bien des points défectueux: les périodes d'instruction des bataillons ruraux sont trop courtes et trop espacées pour pouvoir produire des résultats satisfaisants; l'équipement laisse à désirer; la défense des côtes ne dispose pas d'un matériel d'artillerie assez puissant pour lutter contre des navires cuirassés; la protection des ports et des voies navigables exigerait l'organisation d'un corps de torpilleurs et la construction d'une flottille de chaloupes canonnières (1), etc., etc.

D'un autre côté, les qualités militaires bien connues du Canadien, son activité, son endurance aux fatigues, l'habitude qu'il a généralement des armes en feu, le préparent admirablement à faire un soldat. Si l'on en juge par le passé, le *Dominion* pourra certainement compter au moment du danger sur le patriotisme et la bonne volonté de ces habitants, tant que les deux races principales qui dominent dans le pays ne se trouveront pas entraînées en sens contraire par les sympathies particulières qu'elles doivent à leurs origines (2).

(1) Les rapports officiels établis pour 1883 par le commandant de la Milice ont fait particulièrement ressortir ces divers desiderata.

(2) Lors de l'invasion des *fenians* en 1866, le gouverneur du Canada fit appel à la milice, et en 3 jours, 20,000 hommes se trouvaient sous les drapeaux. Des jeunes gens qui étaient employés aux Etats-Unis, n'hésitèrent pas à revenir pour rejoindre leurs corps. Le colonel Mac Dougal, adjudant général de la Milice, écrivait à ce propos: L'expérience a montré que dans le cas d'une invasion en règle, 100,000 hommes se joindraient à la Milice active en moins de 48 heures, pour aider à la défense de leur pays.

Par contre en 1870, lorsqu'on demanda des volontaires pour marcher contre les métis franco-indiens de la rivière Rouge, 18 Canadiens-Français seulement se firent enrôler, tandis que les Anglais se présentèrent en bien plus grand nombre qu'il n'était nécessaire.

## COMMERCE ET FINANCE

## NOTES

Montréal, 26 mai 1885.

La semaine a été assez agitée.

La proposition ou plutôt le projet lancé par le Président de la Banque de Montréal, concernant la représentation de la circulation par un montant égal de bons du gouvernement, a pris tout le monde par surprise et a mis tous nos économistes en émoi.

Les dernières nouvelles reçues de Londres confirment le succès obtenu par le ministre des Finances dans le placement de l'emprunt canadien.

A la Bourse, la spéculation est à la baisse, ce qui ne veut rien dire et ne regarde que la façon dont les boursiers arrangent leurs petites affaires.

En dehors de cette baisse des valeurs de Bourse et de la suppression du dividende par la banque Union du Bas-Canada, suppression qui rencontre l'approbation des actionnaires sérieux, il n'y a rien de nouveau à signaler, la position étant exactement la même que la semaine dernière.

Au point de vue commercial, les affaires ont été assez calmes pendant la semaine, dans le gros; le détail par contre a été assez actif et les rentrées s'en sont ressenties d'une manière satisfaisante.

En bois, la demande tant pour la ville que pour l'extérieur a montré un peu plus d'animation et le volume des affaires a pris un peu d'expansion pendant la dernière semaine. Un des côtés les plus satisfaisants dans ce commerce c'est la fermeté avec laquelle les prix se maintiennent. Les ventes au comptant sont nombreuses et de plus les comptes en retard rentrent avec assez de promptitude et de régularité. Les stocks sont assez forts, mais les cours sont fermes, à l'exception toutefois des bardeaux et des lattes qui sont en baisse.

Une succursale de la banque Jacques-Cartier a été ouverte le jeudi 26 mai dernier à Arthabaska Station.

Le rapport sur les Pêcheries du Canada pour l'année 1884 vient d'être présenté au Parlement. La valeur totale des produits de la pêche l'année dernière dans les différentes provinces est estimée comme suit :

|                              |              |
|------------------------------|--------------|
| Nouvelle-Ecosse.....         | \$ 8,763,779 |
| Nouveau-Brunswick.....       | 3,730,403    |
| Québec.....                  | 1,694,560    |
| Colombie Anglaise.....       | 1,850,262    |
| Ontario.....                 | 1,133,224    |
| L'île du Prince Edouard..... | 1,035,618    |
| Total.....                   | \$17,766,404 |
| Contre 1883.....             | 16,958,192   |

Le poisson consommé par la population indienne de la Colombie Anglaise de Manitoba et des territoires du Nord-Ouest n'est pas compris dans cette énumération. Il y a eu une augmentation en 1884 dans la valeur du poisson pris dans la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick et l'Ontario et une diminution dans la pêche des autres provinces.

Le montant des primes de pêches payé l'année dernière a été de \$ 130,227 distribué entre 902 navires et 272 bateaux de pêche.

La dernière semaine de mai, il est arrivé 66 bateaux de pêche à Halifax. Leur cargaison collective se composait de 1,178,000 livres de morue, 269,500 livres de flétan, et 62,665 livres de merluche.

On a reçu en outre 20 barils de hareng frais, 440 barils de hareng fumé et 80 gallons d'huile de poisson.

Il s'est produit une demande pour le bois de noyer gris *butternut* pour la fabrication des sabots qui deviennent d'un grand usage dans les brasseries et autres établissements industriels dans lesquels les planchers sont humides. Ils sont plus chauds que les meilleures chaussures à semelles de cuir et n'ont pas la condensation oppressive de la moiteur du caoutchouc.

On annonce que M. Corriveau, le pionnier de l'industrie de la soie au Canada va fonder un établissement à Iberville, P. Q.

On annonce que la pêche du hareng, celle du maquereau et celle du homard sont fort abondantes cette année. — Celle du saumon s'annonce aussi fort bien.

L'*American Agriculturist* engage les fermiers à s'adonner, dans les terrains à bon marché du Nord-Ouest, à la culture des haricots sur une large échelle. Nous devrions, dit-il, fournir à la consommation du monde entier. Quant à présent, les fèves sont cultivées sur une étendue comparativement minime, et la cause la plus triviale peut élever tellement les prix que l'exportation devienne impossible. Il y a quelques années, les haricots étaient à un dollar le boisseau, et ensuite à trois dollars le boisseau. Que le Nord-Ouest s'empare de cette culture, nous aurons une grande étendue d'où tirer nos approvisionnements, les prix deviendront plus réguliers et un grand commerce en sera le résultat. Les fèves sont les plus nourrissants de tous les légumes. Elles peuvent se garder d'année en année. Elles n'ont pas besoin d'être moulues comme le blé et peuvent néanmoins être transportées à de grandes distances. Cultivons les fèves sur une large échelle, surtout en vue de l'exportation.

Nos cultivateurs canadiens peuvent faire leur profit de ces renseignements.

Nouvelles des chemins de fer: à la date du 30 mai, l'embranchement de la Rivière-du-Loup était en partie terminé. En ce moment on travaillait au nivellement de la voie dont l'inauguration devait avoir lieu sous peu. On se proposait de faire une magnifique démonstration à cette occasion.

On nous informe que la compagnie du chemin de fer de la Baie des Chaleurs a commencé les travaux sur la ligne, et se propose de les pousser avec activité durant la saison d'été.

C'est une bonne nouvelle pour le public. Le chemin de fer de la Baie des Chaleurs rendra de grands services à toutes les populations de la Gaspésie, et sera aussi très utile comme ligne alimentant le commerce de l'Intercolonial.

## POIDS ET MESURES

L'usage du système décimal français est facultatif et *légal* au Canada.

|                                |                 |
|--------------------------------|-----------------|
| La livre est égale à.....      | 0 kilog. 453,59 |
| La tonne à.....                | 907 kilog.      |
| Le gallon contient.....        | 4 litres, 54    |
| Le minot contient.....         | 36 litres, 34   |
| La verge est de.....           | 0 mètre, 91     |
| Le pied est de.....            | 0 mètre, 30     |
| Le mille est de.....           | 1,609 mètres    |
| L'acre a une superficie de.... | 40 ares, 47     |

La piastre (\$), divisée en 100 centins, vaut (sauf les variations du change) 5 fr. 25.

## BULLETIN FINANCIER

## BOURSE DE PARIS

DU 27 JUIN

## Fonds d'Etat

|   |        |
|---|--------|
| 3 0/0 français.....   | \$1 30 |
| 3 0/0 amortissable.....   | 83 20  |
| 4 1/2 0/0 ancien.....   | 105 50 |
| 4 1/2 0/0 1883.....   | 110 40 |
| Emp. Canada, 4 0/0 garantis, r. 1903-1904-1908-1910-1913 (négoc. ch. fixe 25.20)..... | ...    |
| Id. 4 0/0 non garantis, r. 1904-1905-1906-1908 (négoc. ch. fixe 25.20).....           | ...    |
| Emp. du gouv. de Québec 1880, 4 1/2 0/0, remb. à 500 fr., t. p.....                   | 510 50 |

## Valeurs de Crédit (Actions)

|   |         |
|---|---------|
| Banque de France.....   | 5060 .. |
| Banque d'Escompte.....  | 457 50  |
| Banque de Paris.....  | 720 ..  |
| Comptoir d'Escompte.....  | 987 50  |
| Crédit Foncier de France.....   | 1357 50 |
| Crédit Foncier Franco-Canadien, act. 500 f., 125 fr. payés (nominatives)..... | 460 ..  |
| — obligations.....  | 515 ..  |

## Chemins de Fer (Actions)

|              |         |
|--------------|---------|
| Est.....     | 782 50  |
| Lyon.....    | 1246 25 |
| Midi.....    | 1180 .. |
| Nord.....    | 1662 50 |
| Orléans..... | 1330 .. |
| Ouest.....   | 850 ..  |

## Valeurs diverses (Actions)

|                      |         |
|----------------------|---------|
| Gaz Parisien.....    | 1537 50 |
| Omnibus.....         | 1150 .. |
| Canal de Panama..... | 486 25  |
| Canal de Suez.....   | 2165 .. |

## BOURSE DE LONDRES

DU 25 JUIN

## Emprunts Canadiens

|  |           |           |
|--|-----------|-----------|
| Canada 1860 5 0/0.....                 | 104 ..    | 106 ..    |
| — 1868 5 0/0.....                      | 112 ..    | 114 ..    |
| — 1868-78 4 0/0.....                   | 112 ..    | 116 ..    |
| — 1874-79 4 0/0.....                   | 102 ..    | 104 ..    |
| — 1884 4 1/2 0/0.....                  | 94 1/2 .. | 92 1/2 .. |
| Province de Québec 1874 5 0/0.....     | 106 ..    | 108 ..    |
| — 1876 5 0/0.....                      | 106 ..    | 108 ..    |
| — 1879 5 0/0.....                      | 102 ..    | 104 ..    |
| — 1880 4 1/2 0/0.....                  | 102 ..    | 104 ..    |
| — 1883 5 0/0.....                      | 108 ..    | 110 ..    |
| Prov. du Nouveau-Brunswick 6 0/0.....  | 105 ..    | 108 ..    |
| Prov. de la Nouvelle-Ecosse 6 0/0..... | 103 ..    | 105 ..    |
| Prov. de la Colombie brit. 6 0/0.....  | 111 ..    | 113 ..    |
| — 1877 6 0/0.....                      | 124 ..    | 126 ..    |
| Ville de Québec 1872 6 0/0.....        | 109 ..    | 111 ..    |
| — 1873 6 0/0.....                      | 109 ..    | 111 ..    |
| — 1875 6 0/0.....                      | 119 ..    | 121 ..    |
| — 1878 6 0/0.....                      | 119 ..    | 121 ..    |
| — 1880 6 0/0.....                      | 109 ..    | 111 ..    |
| Ville de Montréal 1873 5 0/0.....      | 107 ..    | 109 ..    |
| — 1874 5 0/0.....                      | 107 ..    | 109 ..    |
| — 1879 5 0/0.....                      | 107 ..    | 109 ..    |
| Ville d'Ottawa, juin 1873 6 0/0.....   | 111 ..    | 113 ..    |
| — octobre 1873 6 0/0.....              | 112 ..    | 114 ..    |
| — mai 1875 6 0/0.....                  | 116 ..    | 118 ..    |
| — octobre 1875 6 0/0.....              | 114 ..    | 116 ..    |
| Ville de Toronto 6 0/0.....            | 109 ..    | 111 ..    |
| — 1874-76 6 0/0.....                   | 113 ..    | 120 ..    |
| — 1876-77 6 0/0.....                   | 117 ..    | 119 ..    |
| — 1879 5 0/0.....                      | 111 ..    | 113 ..    |
| — 1882-83 4 0/0.....                   | 100 ..    | 102 ..    |
| Ville de Winnipeg 1875 6 0/0.....      | 109 ..    | 111 ..    |
| — 1883 6 0/0.....                      | 114 ..    | 116 ..    |
| — 1884 5 0/0.....                      | 106 ..    | 108 ..    |

## Banques Canadiennes

|   |           |         |
|---|-----------|---------|
| Banque de Montréal, act. de \$ 200, tout payé.....                | 382 ..    | 382 1/2 |
| Banque de l'Amérique britannique du Nord, act. de £ 50, t. p..... | 58 ..     | 60 ..   |
| Banque de la Colombie britannique, act. de £ 20, t. p.....        | 22 1/2 .. | 23 1/2  |

## Chemins de Fer

|  |           |           |
|--|-----------|-----------|
| Atlantique Saint-Laurent, act. de £ 100.....                                   | 130 ..    | 135 ..    |
| Canada Central, bons 5 0/0, 4 <sup>re</sup> hypothèque.....                    | 106 ..    | 108 ..    |
| Pacifique Canadien, act. de \$ 100.....  | 40 3/4 .. | 41 1/4 .. |
| — obl. fonc. 5 0/0.....  | ...       | ...       |
| Grand Tronc, baie Georgienne et Lac-Erié, bons 5 0/0, 1 <sup>re</sup> hyp..... | 91 ..     | 93 ..     |
| Grand Tronc Junction, —.....   | 99 ..     | 101 ..    |
| Montréal et Champlain Junction, b. 5 0/0, 1 <sup>re</sup> hyp.....             | 89 ..     | 91 ..     |
| Montréal et Sorel, act. de \$ 10 0, t. p.....                                  | ...       | ...       |
| — bons 6 0/0, 1 <sup>re</sup> h.....   | 40 ..     | 45 ..     |
| Québec Central, bon 5 0/0, 1 <sup>re</sup> h.....                              | 25 ..     | 30 ..     |
| — act. de £ 25, t. p.....  | ...       | ...       |
| St-Laurent et Ottawa, b. 6 0/0, 4 <sup>re</sup> h.....                         | 65 ..     | 70 ..     |

Le Gérant: TIRET-BOGNET.

VERSAILLES. IMPRIMERIE CERF ET FILS, 59, RUE DUPLESSIS.

LA  
**GAZETTE DU CANADA**

Contenant toutes les proclamations

ET AVIS OFFICIELS

Du Gouvernement du Canada

EST PUBLIÉE TOUS LES SAMEDIS A OTTAWA

L'abonnement est de 4 piastres par année, du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin.

PRIX D'UN NUMÉRO : DIX CENTINS.

Ottawa, mars 1885.

B. CHAMBERLIN  
I. R.

**STATUTS DU CANADA**

Les Statuts du Canada sont en vente au Bureau de l'Imprimeur de la Reine à Ottawa, de même que les actes fédéraux, séparément, depuis 1874.

Une liste des prix sera envoyée à toute personne qui la demandera.

LIGNE DOMINION  
**De Paris au Canada**

Départ de Liverpool pour Québec tous les jeudis

*L'Orégon, Le Sarnia, Le Vancouver*

Les salons, ainsi que les cabines de 1<sup>re</sup> classe, se trouvent au milieu du navire.

Le **Vancouver** est éclairé à la lumière électrique dans tous ses compartiments.

**Prix de passage** : 1<sup>re</sup> classe, de 266 70 à 480 fr.

Pour tous renseignements et pour les billets de passage, s'adresser à

PITT ET SCOTT,  
7, rue Scribe, Paris.

**LE GAULOIS**

LE PLUS COMPLET ET LE MIEUX INFORMÉ  
DES JOURNAUX DE PARIS

Prix de l'abonnement pour le Canada (Union postale) :  
Un an, 72 fr.; Six mois, 36 fr.

Bureaux à Paris, 9, Boulevard des Italiens

**BOURGOIN, DUCHESNEAU & C<sup>ie</sup>**

NOUVEAUTÉS ET MERCERIE (Small Ware)

IMPORTATEURS

321, 323, 325, rue Saint-Paul

MONTREAL

**L'EXPANSION COLONIALE**

Moniteur des Colons français

Revue politique, littéraire, agricole, industrielle, commerciale, financière, le plus grand des journaux coloniaux français. Paraissant tous les 28 jours, 48 pages de texte, treize numéros par année.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION DU JOURNAL :

PARIS, rue St-Vincent-de-Paul, 17, PARIS

LE  
**NORD-OUEST CANADIEN**

ET LE

**MANITOBA**

**Concessions gratuites**

**60,000,000 d'Hectares**

DE TERRES A BLÉ

**LES PLUS FERTILES DU MONDE**

ET

**20,000,000 d'Hectares**

EN PRAIRIES

Le Chemin de fer du Pacifique est maintenant à 900 milles à l'ouest de Winnipeg, et atteint le sommet des Montagnes Rocheuses. La ligne de Winnipeg à la Baie du Tonnerre, sur le lac Supérieur, est livrée à l'exploitation.

La longueur totale du réseau actuellement terminé est de 2,240 milles. La ligne entière sera achevée et inaugurée en 1885.

La grande région de terres à blé comprend les vallées de la Rivière Rouge, de la Saskatchewan, de la Qu'Appelle, etc., etc. Ces territoires sont également très riches en mines, notamment de charbon d'une excellente qualité.

Climat très salubre.

65 hectares sont concédés gratuitement aux colons dans la province du Manitoba et les territoires du Nord-Ouest.

*S'adresser pour brochures donnant tous les renseignements relatifs au placement de capitaux, règlements pour la vente des terres, demande d'emploi, taux des salaires, prix des denrées d'alimentation, etc., etc. :*

Au bureau du Haut-Commissaire du Canada, 9, Victoria-Chambers, Londres S. W. (M. J.-G. Colmer, secrétaire; M. C.-C. Chipman, secrétaire-adjoint); ou à M. John Dyke, Water-Street, 15, Liverpool;

Et à M. HECTOR FABRE

COMMISSAIRE-GÉNÉRAL DU CANADA.

76, boulevard Haussmann, 76

PARIS

MINISTÈRE DES POSTES DU CANADA

Ottawa, 12 novembre 1884.

D'après les arrangements récemment conclus avec le gouvernement français, on peut maintenant obtenir dans tous les bureaux de poste du Canada où l'on émet des bons de poste, des bons à vue sur la France et l'Algérie, payables dans tous les bureaux de poste des deux pays.

J. CARLING,

Maître de postes général.

**LIGNE ALLAN**

FAISANT LE SERVICE DE LA MALLE  
ENTRE LA FRANCE ET LE CANADA

Départ tous les Jeudis entre Liverpool et Québec, par les paquebots-poste : *Parisian, Peruvian, Sardinian, Sarmatian, Polynesian, Circassian.*

Départ tous les mardis en quinze de Liverpool à Saint-Jean (T.-N.), Halifax et Baltimore par les paquebots-poste : *Caspian, Hanoverian, Nova Scotian.*

Les prix de passage en 1<sup>re</sup> classe varient entre Fr. 318 15 et Fr. 477 20

Pour billets de passage, fret et émigration, s'adresser à M. Alex. HUNTER, agent de la ligne ALLAN, 4, rue Gluck, à droite de l'Opéra, Paris.

**FABRE & GRAVEL**

LIBRAIRES

Rue Notre-Dame, — MONTREAL

LA  
**NOUVELLE REVUE**

Politique, Économique, Scientifique et Littéraire

PARAISANT LE 1<sup>er</sup> ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

Par livraisons de 225 à 260 pages

AVEC LA

COLLABORATION DES PREMIERS ÉCRIVAINS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

**PRIX D'ABONNEMENTS :**

|                                  | 1 AN. | 6 MOIS. | 3 MOIS. |
|----------------------------------|-------|---------|---------|
| Paris.....                       | 50    | 26      | 14      |
| Départements et Alsace-Lorraine. | 56    | 29      | 15      |
| Canada.....                      | 62    | 34      | 18      |

PRIX DU NUMÉRO, A PARIS : 2 FR. 50 C.

Adresser les demandes d'abonnements et de numéros aux bureaux de

LA NOUVELLE REVUE

PARIS — 23, boulevard Poissonnière, 23 — PARIS

**REVUE FRANÇAISE**  
DE L'ÉTRANGER ET DES COLONIES

Paraît le 1<sup>er</sup> de chaque mois

20, RUE BERGÈRE, PARIS

SERVICE  
**FRANCO-CANADIEN**

Subventionné par le Gouvernement du Canada  
pour le transport des Mailles.

LIGNE RÉGULIÈRE DE BATEAUX A VAPEUR

ENTRE

**Le Havre et Halifax-Québec-Boston**

Deservant tous les points du Canada et des États-Unis

AVEC ESCALE FACULTATIVE A SAINT-PIERRE-MIQUELON

par les magnifiques steamers de 1<sup>re</sup> classe, confortablement aménagés pour passagers de salon et émigrants.

DAMARA.... 2,250 T<sup>+</sup> | ULUNDA..... 2,250 »

Le prochain départ du Havre aura lieu le 15 juillet.

PASSAGES : PRIX D'INAUGURATION

1<sup>re</sup> classe, 200 francs. — 2<sup>e</sup> classe, 120 francs.

S'adresser, pour fret, passages et renseignements :

A MM. E. Ficquet, } au Havre, 103, boulevard de Strasbourg;  
agent général } à Paris, 76, boulevard Haussmann.

Ch. Kœhler, à Bordeaux.

Joseph Wood, à Halifax, N. S. ;

W.-M. Macpherson, à Québec ;

H. Dobell et Cie, à Montréal ;

J.-R. Foard, à Baltimore ;

John Bruce, à Glasgow ;

Burgess et Co, à Swansea ;

W.-P. Howlands et Co, à Toronto ;

J.-J. Reed, à St-John. N. B. ;

F.-T. Newberry, à Charlottetown ;

Adamson et Ronaldson, à Londres.

**Maisons Recommandées**

**CAFÉS-RESTAURANTS**

Bruneaux, 24, boulevard Poissonnière, Paris.  
— Déjeuner à 3 fr. Dîner à 4 fr.

**CHEMISES, GANTS, CRAVATES**

C. Dupré, F. Ysern, 46, rue Vivienne, près le boulevard.

**HABILLEMENTS POUR HOMMES**

A. Saux, tailleur, 43, rue Saint-Augustin, au coin de l'avenue de l'Opéra.

**LIBRAIRIE**

Léopold Bossange, commissionnaire en Librairie, 6, rue Chabanais.

**VINS**

The International ADEGA Company, 12, rue du Quatre-Septembre.  
Importation directe de tous les vins d'Espagne, de Madère, Portugal. — Boissons anglaises. — Vente à la bouteille et par fûts. — Dégustation au verre.

**CONCESSIONS GRATUITES DE TERRES  
AU CANADA**

65 hectares au Manitoba et dans les territoires du Nord-Ouest  
40 à 85 hectares dans les autres provinces

On trouve à acheter des fermes et des terres en partie défrichées à des prix raisonnables dans les provinces de Québec, d'Ontario, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Île du Prince-Édouard et de la Colombie anglaise.

Passages à prix réduits. — Avantages spéciaux offerts aux domestiques.

S'adresser pour brochures donnant tous les renseignements relatifs au placement de capitaux, règlements pour la vente des terres, demandes d'emploi, taux des salaires, prix des denrées d'alimentation, etc., etc., au bureau du Haut-Commissaire du Canada, 9, Victoria-Chambers, Londres S. W. (M. J.-G. Colmer, secrétaire; M. C.-C. Chipman, secrétaire-adjoint); ou à M. John Dyke, 15, Water-Street, Liverpool, et à M. Hector FABRE, commissaire-général du Canada, 76, boulevard Haussmann, Paris.

NOUVELLES

**SOIRÉES CANADIENNES**

RECUEIL DE LITTÉRATURE NATIONALE

REVUE LITTÉRAIRE

Paraissant par livraisons mensuelles de 48 pages

ABONNEMENT : 10 FRANCS PAR AN

PAYABLES D'AVANCE

S'adresser à M. EMILE GIROUARD

Administrateur du PARIS-CANADA

30, RUE DE LA ROCHEFOUCAULD, 30

PARIS

Directeur : M. Louis H. TACHE

DÉPARTEMENT DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT

OTTAWA (CANADA)

Volumes I et II (1882-1883)

En vente à 7 fr. 50 le Volume

**ORNEMENTS D'ÉGLISE**

CHASUBLERIE, BRODERIE

LINGERIE ET VÊTEMENTS

BRONZE ET ORFÈVRERIE

AMEUBLEMENT

ORIFLAMMES ET TENTURES

SERVICES MORTUAIRES

**BIAIS AINÉ** \*, O, \*, C. \*, \*

Fournisseur de Notre Saint-Père le Pape

**Rue Bonaparte, 74, à Paris**

MÉDAILLE D'OR, PREMIÈRE MÉDAILLE D'ARGENT EXPOSITION UNIVERSELLE 1878

18 Médailles aux Expositions universelles

Prix : Médaille de Progrès à l'Exposition de Vienne 1873, Médaille à Philadelphie en 1876, Médaille d'or Exposition Internationale Arnheim (Hollande) 1879

DIPLOME D'HONNEUR, AMSTERDAM 1883

**F. ARBEY & FILS**

INGÉNIEURS-CONSTRUCTEURS

Paris, 41, Cours de Vincennes, 41 (près la place de la Nation)

CONSTRUCTION DE SCIERIES ET MACHINES-OUTILS POUR LE TRAVAIL DU BOIS



Pour arsenaux, chemins de fer, mécaniciens, constructeurs, marchands de bois, exploitants de forêts, construction de wagons, charpente, menuiserie, carrosserie, charbonnage, scieries mécaniques, tonnelierie, etc.

NOTA. — Envoi de l'album (dernière édition) en langue française, anglaise, allemande, italienne, espagnole, russe ou polonaise (200 fig.), contre 5 fr. ou timbres-poste français ou étrangers. Envoi franco du prix-courant (dernière édition) en langue française, anglaise, italienne, russe, allemande, espagnole, polonaise, hollandaise, portug., hongroise,

**PÉTRISSEURS MÉCANIQUES O. BOLAND**

POUR TOUTES ESPÈCES DE PÂTES OU CORPS DEMI-SOLIDES

18 Médailles aux Expositions universelles. — Médaille à Philadelphie, 1876. — Médaille à l'Exposition de Paris, 1878. — Médaille d'or à l'Exposition d'Arnheim, 1879. — Diplôme d'honneur à Amsterdam, 1883

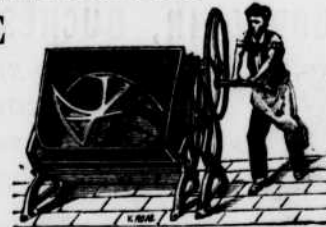
ENVOI GRATIS DE LA NOTICE DÉTAILLÉE

Sur demande adressée

à MM. F. ARBEY & Fils

CONSTRUCTEURS-CONCESSIONNAIRES

Paris, 41, Cours de Vincennes, Paris



**PEINTURE & PHOTOGRAPHIE D'ART**

**ÉMILE TOURTIN**

8, Boulevard des Italiens, 8